

Justificatif généré le 26/05/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 26/05/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/676854
N° d'annonce : 676854

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PARIS du 25/05/2023, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

« LA FINANCIERE ANCERVILLE »

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Siège social : MONTROUGE (92120) rue Pascal n°12

Objet de la société : L'achat, la vente, la négociation, l'importation ou l'exportation de toutes marchandises, l'achat, l'exploitation, la création, la prise à bail, la prise ou la mise en, location gérance et l'aliénation de tous fonds de commerce ou établissements industriels ou commerciaux se rapportant à l'un ou plusieurs des objets sus-indiqués.

La création, l'acquisition, la prise ou la mise en location-gérance, la vente et l'exploitation de tous fonds de commerce de CAFE, BAR, BRASSERIE, RESTAURANT, VENTES SUR PLACE ET A EMPORTER.

L'acquisition, la souscription par voie d'apport ou autrement, la vente ou l'échange de valeurs mobilières côtées ou non, ainsi que tous droits sociaux, la gestion de tous portefeuilles titres, directement ou pour le compte de société dans lesquelles elle détient une participation.

La participation de la Société par tous les moyens à toutes entreprises, exploitations ou sociétés créées ou à créer se rattachant aux activités d'Hôtellerie et de Restauration, ainsi qu'à tous objets similaires, complémentaires ou annexes, notamment par voie de création de Société nouvelle, d'apport, fusion, scission alliances, groupement ou association en participation.

Les opérations de cautions, avals et garanties à l'effet de garantir tant ses propres actes que les engagements contractés par les sociétés dans lesquelles elle détient une participation.

La fourniture de toutes prestations administratives comptables et de gestion, la participation à toutes opérations de promotion commerciale en vue du développement des établissements des sociétés dont elle est associée.

L'achat, la vente, l'exploitation, la prise à bail, la prise ou la mise en location-gérance de tous fonds de commerce appartenant ou exploités par des sociétés dans lesquelles une participa

serait détenue.

La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales et, le cas échéant et à titre purement interne, la fourniture de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers.

Et, généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, mobilières, ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un ou plusieurs desdits objets ou tous autres similaires ou connexes qui seraient susceptibles de favoriser ou développer les affaires sociales.

Durée de la société : 99 années

Capital social : 1.000 € divisé en 100 parts.

Gérance : Monsieur César MANCION demeurant à MONTRouGE (92120) rue Pascal n°12.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

POUR AVIS

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeMEJiKqx

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMEJiKqx>

